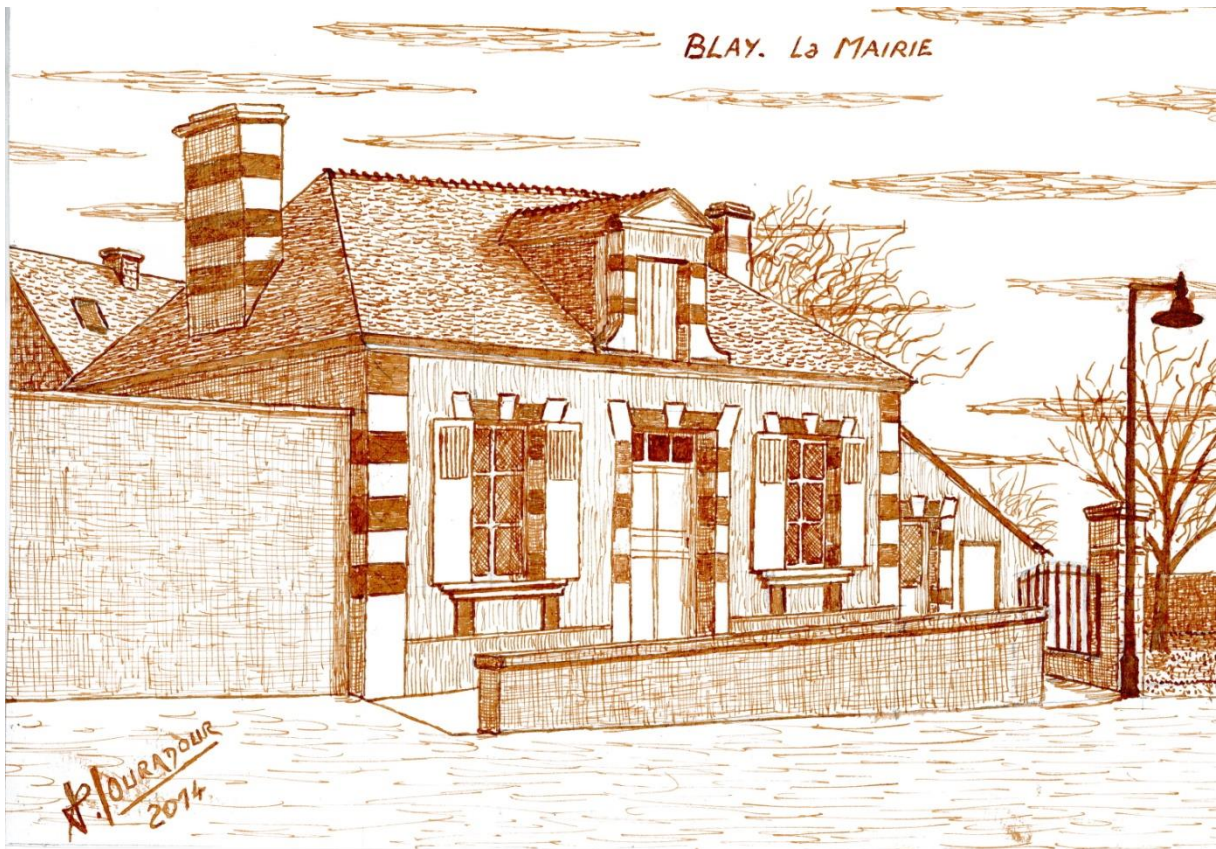


COMMUNE DE BLAY

BULLETIN MUNICIPAL

SECOND TRIMESTRE 2014



SOMMAIRE :

Informations pratiques
Bien vivre à Blay
Editorial du Maire Philippe Launay
D'un mandat à l'autre par Damien Jumeau
Compte-rendu du premier conseil municipal de la nouvelle mandature
Présentation des élus – 2014 / 2020
Les Commissions communales et extérieures
8 mai 2014 : cérémonie au monument aux morts
Exposition : le débarquement en bande dessinée
Plantation d'un arbre de la Liberté

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE BLAY

Site : www.blay.fr – adresse mail : mairie@blay.fr - téléphone : 02 31.22.36.75

Secrétaire de la mairie : Madame Christelle SEIGLE

Heures d'ouverture de la mairie :

LUNDI : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 - JEUDI : de 09h00 à 12h00

SAMEDI : de 09h00 à 12h00

PERMANENCES DES ELUS : le SAMEDI MATIN et le LUNDI de 17h00 à 19h00

BIEN VIVRE A BLAY

Horaires à respecter, notamment pour la **tonte des pelouses** :

Jours ouvrables : 08h30-12h00 et 14h30-19h30

Samedi : 09h00-12h00 et 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

Déchèterie : il est rappelé qu'une déchèterie est à votre disposition au **Molay-Littry** et qu'il est interdit de laisser près des conteneurs du village des encombrants de quelque nature que ce soit.

Attention : les **aboiments de vos chiens** et leur **divagation** peuvent être cause de désagréments et d'accidents...

PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DE LA MANDATURE

Conformément à la loi, le nouveau conseil municipal s'est réuni le premier vendredi suivant les élections, le 4 avril à 20h45 en la mairie de Blay.

A l'ordre du jour : **après l'installation des conseillers municipaux**, Claude Jean LENOIR, doyen du conseil municipal présida le début de séance pour procéder à l'élection du **maire**. Philippe LAUNAY, sera élu à l'unanimité. Le nouveau maire procéda ensuite à l'élection des adjoints. Claude Jean LENOIR, **Premier adjoint** et Luc BEAUBRAS, **Second adjoint**, élus à l'unanimité.

Suivant la loi, le maire et le premier-adjoint, étaient automatiquement **Conseillers communautaires**. Cependant, comme le Premier-adjoint l'avait annoncé, celui-ci a décidé de ne pas accepter cette responsabilité. Il souhaite se consacrer en priorité aux affaires de la commune. Ses obligations associatives et personnelles ne lui permettraient pas par ailleurs de d'assumer comme il se doit ce mandat. Suivant l'ordre du tableau c'est donc Luc BEAUBRAS qui le remplacera.

Furent élues **Conseillères communautaires complémentaires**, Noëlle GERONIMI et Céline SIMON.

Il fut ensuite procédé à la composition des Commissions communales, à celles des Commissions extérieures.

NB. Les comptes-rendus des séances du conseil municipal sont affichés en mairie et figureront sur le site de la commune.

EDITORIAL DU MAIRE

Chères Blaviennes, chers Blaviens,

Après cette période particulière qui a vu notre village vivre au rythme d'une campagne électorale forte, nous voilà revenus dans la vie paisible que nous préférons.

Les urnes m'ont accordé votre confiance pour le mandat 2014/2020 et je ferai, entouré d'une solide équipe municipale, tout pour ne pas vous décevoir.

Etre maire est aujourd'hui une responsabilité dont je mesure toute l'importance ; cela demande une grande disponibilité et de l'écoute mais je ne doute pas que les Adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux élus le 30 mars dernier m'apportent le soutien nécessaire pour mener à bien les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre programme.

Pour ma part, je souhaite rappeler que je suis le maire de tous les habitants de notre village quelque soit leur vote ou d'ailleurs leur abstention.

Vous me permettrez de revenir sur la campagne électorale où nous sommes allés à la rencontre du plus grand nombre d'habitants pour échanger et les écouter. Nous avons entendu les attentes qui étaient les leurs, aussi parfois les critiques mais également les sujets de satisfaction et leurs encouragements.

Parmi les points forts découlant de ces échanges nous avons relevé prioritairement, l'aménagement du centre bourg, l'entretien des chemins et l'accès internet.

Vous aurez pu remarquer que notre projet prévoyait en priorité une réunion publique au sujet de cet aménagement du bourg. Elle aura lieu le 20 juin prochain à la salle des fêtes, réunion à laquelle nous vous invitons à participer nombreux.

La réfection des chemins, déjà programmée depuis longue date a été réalisée dernièrement (pour l'exercice 2014). Celle des routes enrobées, qui dépendent de la Communauté de Communes de Trévières, à été menée à bien dernièrement, d'autres secteurs sont déjà programmés pour la triennale 2015/2018.

Comme vous l'avez constaté, internet n'est pas à ce jour accessible à tous les habitants. Nous continuerons l'action engagée par le précédent conseil municipal pour pallier à cette anomalie. Nous envisageons d'ailleurs de travailler sur ce point, de concert avec la municipalité de Crouay qui se trouve dans la même situation que la nôtre.

Le rappel de ces quelques points ne représente qu'une partie du programme que nous nous sommes fixé et que nous vous avons proposé lors de la campagne électorale. Nous veillerons notamment à poursuivre la bonne gestion des finances communales.

Chers habitants de Blay, soyez assurés que notre priorité restera l'intérêt général.

Philippe LAUNAY

D'UN MANDAT A L'AUTRE

Chers habitants de Blay,

Le 28 février, - ce n'est pas sans émotion que nous avons réuni le dernier conseil municipal de cette mandature.

Six années de partages ! De difficultés - le début de notre mandat ne fut pas simple - mais aussi et surtout, six années riche de rencontres et aussi de plaisir, car ce fut un plaisir que d'administrer notre beau village.

Six années au cours desquelles nous nous sommes efforcés de respecter les engagements que nous avons pris en début de mandat. Nous le reconnaissons : nous n'avons pas toujours atteint les buts que nous nous étions fixés : les nombreux problèmes de voirie, ceux soulevés par des mises aux normes qui n'avaient pas été respectées ; les difficultés aussi parfois d'obtenir des subventions indispensables lorsqu'on ne dispose que d'un budget modeste nous ont parfois éloignés du but ...

Nous avons cependant mené à bien l'essentiel de notre programme et si l'aménagement du bourg n'a pas encore été réalisé, nous savons que ce sera un chantier prioritaire pour la nouvelle équipe qui vient d'être élue. Elle disposera de plans qui furent approuvés. Il ne restera donc qu'à les concrétiser voire peut-être à les mettre à jour en concertations ou les modifier avec vous. Nous avons en effet toujours eu comme objectif l'intérêt général.

Chers habitants de Blay, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Nous en sommes fiers car ce travail de six années a été possible grâce à votre soutien.

Damien JUMEAU

Maire de 2008 à 2014, conseiller municipal

Principales réalisations du dernier mandat

L'une des plus importantes de ces réalisations fut le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** mené à bien avec succès et en concertation avec les habitants.

Des **travaux** importants furent entrepris : réfection des toitures de la **mairie**, de la **sacristie** de l'église, réfection de la **fontaine des Essiaux** ; **rénovation des gîtes** et modernisation (installation de télévisions dans chaque gîte ; la **salle des fêtes** fut insonorisée et des travaux très importants d'assainissement pour mise aux normes exécutés ; une **aire de jeux** et de **pic-nique** fut installée.

L'accès du **bus scolaire** a été sécurisé par une meilleure **signalisation** avec un **abri-bus** venu compléter le tout.

La secrétaire de mairie bénéficie d'un nouveau **matériel informatique** ; un **site informatique** et un **nom de domaine, Blay.fr** créés.

Il faudrait également mentionner les **nombreux aménagements** effectués, concernant la **voirie**, l'entretien des **chemins**, de **murs** etc.

Enfin la commune s'est équipée de **matériel** d'entretien : un tracteur-tondeuse, un véhicule avec remorque, une débroussailleuse, ...

Impossible de rendre compte de tout ce qui a été entrepris pendant six ans par **le maire Damien Jumeau, ses adjoints, Christel Leroux et Jean-Claude Née** et une **équipe municipale** qui ont eu pour seul objectif le bien général des habitants.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

- **Philippe LAUNAY**, maire, ingénieur de travaux public retraité, chef de projet sur de multiples opérations d'infrastructures ; acteur prépondérant pour la mise en place des différents plans qualité au sein des entreprises de travaux publics ; représentant du personnel sur plusieurs mandats. Après de nombreuses années passées en déplacements dans l'hexagone, Philippe s'est installé à Blay en 2012 dans une maison acquise en 1995 dans le but d'y passer une retraite harmonieuse, animé du désir de contribuer activement à la vie de ce beau village en préservant son calme et sa sérénité. Marié à une descendante d'une famille installée à Blay depuis le XIXème siècle, père de deux grands enfants et grand-père de cinq petits-enfants.

- **Claude Jean LENOIR**, chevalier de l'Ordre national du Mérite, pasteur honoraire, Premier-adjoint. A exercé de nombreuses fonctions, dans la banque, à la direction de sociétés, dans l'enseignement et dans le domaine international. A exercé plusieurs mandats municipaux en Picardie et dans l'Ain à Ferney-Voltaire. Il a présidé à la création de cercles Condorcet dont le cercle Condorcet-Voltaire-d'Holbach de Normandie qu'il a fondé en 2011 et dont le siège social est à Blay.

- **Luc BEAUBRAS**, Second-adjoint, professeur de mathématiques en collège et formateur au Centre National de la Fonction publique Territoriale. Originaire du Cotentin, Luc arrive près de Bayeux après avoir occupé différents postes, notamment à Strasbourg et à Vire. Amoureux des vieilles pierres, le Bessin lui a plu immédiatement. Il habite au Douet-Bérot depuis quatre ans et est très attaché à préserver notre patrimoine et le caractère rural de Blay.

- **Noëlle GERONIMI**, retraitée de l'Education nationale. Institutrice puis professeur des écoles dans la circonscription de Bayeux. Depuis sa retraite elle est bénévole dans une association caritative. Membre fondatrice du Comité de fêtes de la commune de 2008 à 2012

- **Elisabeth ETIENNE**, études générales en anglais et en géographie. Bac professionnel en paysage puis en production cidricole. Diverses expériences dans l'hôtellerie et la restauration, dans le commerce, en pépinière, maraîchage bio et polyculture élevage. actuellement préparatrice de commandes dans le domaine du cidre, du pommeau et du calvados. Passions : jardinage bio, préservation de la biodiversité et plantations de haies bocagères.

- **Damien JUMEAU**, BTS comptable-gestion. Employé modèle au service informatique de l'hôpital d'Aulnay-sous-Bois. Arrivé en Normandie en 2006 et stabilisé à Blay en décembre. Par la suite, mes compétences incroyables furent au service d'Océan Informatique à Fontaine Etoupefour. Ma réputation me précédant, la société ASPLINE décida de recruter ce talentueux consultant, la guerre étant déclarée entre sociétés de service informatique pour s'arracher cet extraordinaire employé. La société Alticap basée à Fleury-sur-Orne remporta la bataille. Mais la guerre n'est pas finie ...

- **Alexandre GOURBIN**, agriculteur, famille originaire de Blay. Agent commercial neuf ans avant de reprendre la ferme familiale il y a six ans. Diplômé du lycée agricole de There dans la Manche, il s'est spécialisé dans l'exploitation de vaches laitières sous le label « bio ».
- **Céline SIMON**, est originaire de Cherbourg. Elle habite à Blay depuis onze ans avec son mari et ses trois enfants. Elle est aide soignante à domicile.
- **William THAREAU**, originaire du Mans, éleveur de chevaux de course pendant 7 ans en Italie et 2 ans en Allemagne avant de s'installer à Blay. William a travaillé de nombreuses années à Chantilly, dans l'Oise.
- Nb .A Chantilly, les Grands Ecuries furent construites par l'architecte J. Aubert à la demande de Louis-Henri de Bourbon, septième prince de Condé. Il pensait, dit la légende, qu'il se réincarnerait en cheval. Ses écuries devaient donc être dignes de son rang. Dernier propriétaire, le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe 1^{er} qui fit don du château et des écuries à l'Institut de France à la condition que tout soit maintenu en l'état. Aujourd'hui, c'est un magnifique musée, le musée Condé. cjl
- **Stéphane RIZZO**, Diplômé de l'université en droit du travail, licencié en droit ; caissier aux jeux traditionnels du casino d'Annecy pendant plus de dix ans ; ancien représentant du personnel et syndical, Conseiller aux Prud'hommes lors de la dernière mandature ; responsable administratif ; officier marinier de réserve depuis quinze ans.
- **Marie-Paule CAMBRON**, agent hospitalier, originaire de Blay. Sa famille y est installée depuis des générations : son arrière-grand-mère tenait l'épicerie du Douet-Bérot où est née sa grand-mère ! Son père et sa mère furent successivement maires de notre village. Membre fondatrice du Comité des fêtes.

COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES :

Philippe LAUNAY, Claude Jean LENOIR, Luc BEAUBRAS, Elisabeth ETIENNE,
Damien JUMEAU, Stéphane RIZZO.

AMENAGEMENT DU BOURG, ENTRETIEN ET TRAVAUX :

Philippe LAUNAY, Luc BEAUBRAS, Marie-Paule CAMBRON, Céline SIMON,
Elisabeth ETIENNE, Damien JUMEAU

CULTURE, COMMUNICATION ET ANIMATION, TOURISME :

Claude Jean LENOIR, Philippe LAUNAY, Noëlle GERONIMI

C.C.A.S

Philippe LAUNAY, Noëlle GERONIMI, Stéphane RIZZO, Marie-Paule CAMBRON,
Elisabeth ETIENNE

IMPOTS DIRECTS :

Noëlle GERONIMI, Elisabeth ETIENNE

COMMISSIONS EXTERIEURES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Conseillers titulaires :

Philippe LAUNAY, Luc BEAUBRAS

Conseillères complémentaires :

Noëlle GERONIMI, Céline SIMON

Finances : Luc BEAUBRAS - Voirie : Philippe LAUNAY- Assainissement : Philippe LAUNAY- Tourisme : Noëlle GERONIMI- Scolaire et peri-scolaire : Céline SIMON

AUTRES COMMISSIONS

SYNDICAT DU COLLEGE O. MIRBEAU : Noëlle GERONIMI, Céline SIMON

SYNDICAT DES TROIS CANTONS : William THAREAU

C.N.A.S. : Christel SEIGLE, Stéphane RIZZO

S.D.E.C. : William THAREAU, Alexandre GOURBIN

S.M.I.S.M.B. : Marie-Paule CAMBRON

SYNDICAT DE LA TORTONNE : Damien JUMEAU, Claude Jean LENOIR

CORRESPONDANT DEFENSE : Stéphane RIZZO

ADMR : Claude Jean LENOIR

DATES A RETENIR

AVRIL

Jeudi 17 avril – 20h45 : Conseil municipal – ordre du jour : budget prévisionnel

MAI

Du lundi 5 au mercredi 7 mai : Relevé des compteurs d'eau

Si vous êtes absents, relevez vous-même votre compteur et laissez l'information sur votre porte ou communiquez l'index dans les 24 heures qui suivent au 0969 365 265 ou par internet : WWW.eau-en-ligne.com

Jeudi 8 mai - 11h00 : COMMEMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Dépôt de gerbe au monument aux morts – **allocutions** - **Vin d'honneur** offert par la commune
 et **Exposition** : le débarquement de juin 1944 en bandes dessinées –
Plantation d'un arbre de la Liberté et de la Victoire

Le 8 juin 1944, les Allemands du 726^{ème} régiment après avoir combattu les britanniques aux Fosses du Soucy, à Maisons, défendent farouchement un front qui va de Blay au hameau de Haley, sur la Drôme, avant de se replier sur Agy. La 1^{ère} division américaine délivre le village le 9 juin. Grâce à la présence d'esprit et au courage d'Albert Gourbin (23 ans) la quinzaine de personnes réfugiées dans une grande tranchée furent libérés sains et saufs. Il n'en fut pas de même dans une autre partie du village où les époux Lemoine furent victimes d'une grenade lancée par des Américains qui crurent avoir à faire à des Allemands. Le 23 juin, Le général Montgomery installe son PC à Blay pour se rapprocher du général Bradley qui se trouve à Grandcamp. Il y restera jusqu'au 3 août 1944. Winston Churchill, arrivé par avion sur le terrain aménagé dans le champ « le clos au Prêtre » lui rendra visite. Blay se situe en effet à mi-chemin entre les armées américaines et anglaises.*

Quelques semaines plus tard, en septembre, les habitants d'Arnhem aux Pays-Bas garderont un souvenir bien différent du Maréchal. Son obstination à vouloir atteindre la Ruhr sans avoir tenu compte des renseignements de la Résistance néerlandaise sera un échec cuisant. Plus de 2000 parachutistes polonais et britanniques y perdront la vie. Cet épisode de la fin de cette guerre sera le sujet du film « *Un Pont trop loin* ».

cjl

*sources « *Le patrimoine des Communes du Calvados-Ed. Flohic 2001*

JEUDI 8 MAI de 10h00 à 17h00

EXPOSITION : LE DEBARQUEMENT DE JUIN 1944 EN BANDE DESSINEE

En collaboration avec les Editions VAGABONDAGES, des planches de bandes dessinées originales illustreront l'événement. Dessins et gravures de Didier TOLLA graphiste et Didier LOURADOUR compléteront cette première exposition qui sera suivie d'autres présentations sur des thèmes différents. Salle des fêtes communale. **Exposition ouverte de 14h00 à 18h00.**

PLANTATION D'UN ARBRE DE LA LIBERTE ET DE LA VICTOIRE

Pour marquer durablement dans notre commune l'événement de sa libération et celle de la France, la plantation symbolique d'un arbre perpétuera ce devoir de mémoire pour servir aux générations futures.

Cet arbre symbolisera l'espérance de voir ce monde enfin libéré des dictatures et des guerres qu'elles engendrent et ne saurait mieux être illustrée par la devise de la République :

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Dimanche 18 mai

Cani-Cross, Cani-VTT organisé par l'association « Passion chiens-nordiques – **Rendez-vous** pour le départ à **9h30** salle polyvalente - possibilité de restauration sur place – Réservation : 06 28 63 68 94.

Dimanche 25 mai : Elections européennes.

JUIN**Vendredi 20 juin à 20h45****REUNION PUBLIQUE SUR L'AMENAGEMENT DU BOURG**

Point essentiel de notre programme, l'aménagement du centre bourg sera donc l'objet d'une première réunion publique où chacun pourra exprimer son avis. Concertation souhaitée par la nouvelle équipe municipale avec les habitants de Blay, cette réunion marquera notre volonté d'une gestion concertée. Venez donc nombreux !

Le nouvel abribus installé depuis peu participe déjà de cet aménagement.

Samedi 28 juin : Baptême républicain

Le **baptême civil ou baptême républicain** est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Le parrainage civil remonte à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat lors de la Révolution française. Il a été institué par le décret du 20 prairial an II, le 8 juin 1794.

Dimanche 22 juin – 11h00**Commémoration du Débarquement**

organisée par l'**Association Montgomery** avec le concours de la **Municipalité**
Dépôt de gerbe et vin d'honneur

Dimanche 6 juillet**PIQUE-NIQUE SUIVI D'UNE RANDONNEE**

Dès **12 heures**, aire de pique-nique et des jeux de la commune. Randonnée à partir de **15 heures**.

Dimanche 21 septembre**REPAS DES ANCIENS**

FLEURISSEMENT DE LA MAIRIE ET DANS LA COMMUNE

Pour que notre village soit plus accueillant encore, nous suggérons aux habitants de Blay de fleurir leur maison ou les abords de leur propriété.
La mairie et ses abords seront également fleuris.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Tim QUETEIL, le 2 juillet 2013

Tom RINGSBORFF, le 23 septembre 2013

Maxence PROVOST le 19 décembre 2013

Oscar TANQUEREL le, 8 janvier 2014

Justine LEGAC le, 13 février 2014

Kessy TRICARD le, 21 février 2014

MARIAGES

Melle ROULLAND et M. QUIEDEVILLE le, 3 août 2013

Melle LAPERRUQUE et M. LE BLOND le, 17 août 2013

Melle CASROUGE et M. DESCHAMPS le, 14 septembre 2013

DECES

M. Gérard LE BACHELET le, 8 mars 2014

Le prochain bulletin municipal paraîtra en juillet. Dernier délai pour transmettre des informations auprès de Claude Jean Lenoir (par courrier à la mairie) le 15 juin :

Ou par internet :

claudejeanlenoir@yahoo.f